

Mots-clés : Port fluvial (moderne), Batellerie.

**PORT FLUVIAL DE CONFLUENCE XVII-XVIIIe
A Mons/Pont de Ris, dans le lit de l'Allier (63)**

**OPERATION ARCHEOLOGIQUE N°6970
Autorisation du 10 juin 2011**

Un alignement de pieux a été relevé dans le lit de l'Allier, en amont du pont de Ris, en limite des départements du Puy de Dôme et de l'Allier, au confluent de l'Allier et de la Dore.

Il est composé de 42 pieux en bois de résineux de 0,15m de diamètre, espacés d'environ un mètre de distance. L'alignement, conservé sur 42,70m, s'interrompt dans la partie la plus profonde de la rivière, terminé ou détruit, mais pourrait se prolonger de l'autre côté sous les bancs de graviers.

Les pieux portent la trace d'un aménagement de planches. Celles-ci étaient glissés sur champ entre les pieux et la rive. La rive était ensuite remblayée et retenue derrière elles. Un des pieux conserve une marque d'amarrage. Ces empreintes montrent que la construction a été faite pour une rivière passant à l'est. Une carto-thèque, couvrant une bonne chronologie sur la zone depuis le milieu du XVIIIe siècle, a pu être réunie et montre que l'Allier coule à l'ouest du site, parfois à un kilomètre, du milieu XVIII^e jusqu'en 2001. La Dore torrentielle, qui coule à l'est, n'a pas été aménagée dans cette zone dans cette période documentée. Un canal reliant Dore et Allier l'a même contournée en amont à la fin du XVIIIe. Le site est donc antérieur aux deux derniers siècles.

Une datation C14 a été réalisée sur un pieu (Mons M1. MLK 940 : Date 14C 120 +ou- 35 BP. Intervalle de confiance 95,4% : 1670-1940). Les archives ont permis de distinguer et d'éliminer des périodes correspondant à des pollutions organiques dues à des phases terrestres de la zone. La plage de datation 1670-1780 peut ainsi être retenue. La datation à 3 siècles de bois de résineux en milieu fluvial est, en elle-même, intéressante, ces bois étant généralement réputés fragiles, difficilement conservés en milieu érosif et facilement attribués au XIXe.

Il pourrait s'agir d'un des emplacements du port fluvial de Ris. Ce port, économiquement important, offrait le débouché vers l'Allier à la ville de Thiers et à la vallée de la Dore. Il servait de zone de rupture de charge pour la batellerie entre les deux rivières. Il était enfin le débouché des produits flottés sur la Dore en direction de la Limagne. Il est attesté dès le XVe siècle et son site actuel, à peu de distance au sud (hameau de Port de Ris), n'a été aménagé qu'au XIXe. Ce port n'avait pas été envisagé jusqu'à présent à un autre emplacement.

Les archives montrent que sa situation a varié, dans cette zone de divagation fluviale importante. Un nouveau port est ainsi aménagé dans la deuxième moitié du XVIIIe. Cet aménagement pourrait correspondre à celui donné par le cadastre de Mons de 1835, qui révèle un « ancien port », aujourd'hui situé à un kilomètre dans les terres, au nord du Port de Ris actuel, appelé « nouveau port » dans le document. Le site fouillé correspondrait à un aménagement portuaire antérieur, voisin des deux suivants, et qui a été construit entre la fin du XVIIe et le milieu du XVIIIe siècles.

Cela montre des changements fréquents – tous les 20-25 ans – des emplacements de ces « Port de Ris », qui suivent les déplacements de la rivière sur un lit majeur, large ici de deux kilomètres. Ce qui explique sans doute les structures de construction légère de ces aménagements qui ne sont généralement que de simples quais d'amarrage et l'usage économique de bois de résineux, au confluent de deux rivières habituées à un important flottage des bois.